

La linguistique textuelle au centre de la recherche linguistique

Diana Costea

Université Pétrole-Gaz de Ploiești, 39, Bd. București
E-mail: dianacostea2001@hotmail.com

Résumé

La linguistique de Ferdinand de Saussure a ouvert une voie à une science du texte qui se substitue à la rhétorique classique. Les approches purement morphologiques et syntaxiques s'avérant insuffisantes (car elles n'arrivaient pas à expliquer tous les phénomènes), les théories linguistiques ont pris en compte l'interprétation des phrases à travers des calculs sémantiques et pragmatiques "commandés par une logique dont les opérations font appel au contexte linguistique (cotexte)" [4,9]. La linguistique textuelle s'inscrit aujourd'hui au centre de la recherche linguistique puisqu'il s'agit d'une linguistique du réel langagier.

Mots-clé: *linguistique, textualité, phrase, texte, cotexte, contexte*

La linguistique textuelle

La théorie du texte s'est largement développée depuis plus de 35 ans, surtout dans les pays anglo-saxons. Dans les années '80, dans le domaine francophone du moins, une célèbre remarque de Bakhtine gardait encore sa validité: "la linguistique [...] n'a absolument pas défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux [...], car, ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, [...], de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage [...]. La syntaxe des grandes masses verbales [...] attend encore d'être fondée. Jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe: c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré" [2, 59]. Tout en déplorant ces limites de la linguistique, Bakhtine envisageait, malgré tout, la possibilité de "poursuivre plus loin l'analyse pure, si difficile que cela paraisse, et si tentant qu'il soit d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique" [2,59]. Selon lui, l'analyse textuelle s'approche d'une analyse philosophique située dans une zone entre littérature et linguistique.

Même des années plus tard, le texte continuait à ne pas être étudié pour lui-même par les linguistes. C'était toujours la phrase que les théories linguistiques avaient, pour la plupart, adoptée comme unité d'analyse, on s'intéressait aux phrases isolées et aux relations qui s'établissaient entre des phrases prises en général deux à deux, sans prendre en considération des contextes plus vastes. Certaines tentatives visaient à dépasser le niveau de la phrase et à tenir compte de certaines relations entre les phrases, en prenant en compte les anaphores et les

consécutions temporelles, mais ces études restaient encore limitées, il n’y avait pas encore une étude systématique au niveau du texte.

La linguistique moderne cherche de plus en plus à analyser les relations qui s’établissent d’une phrase à une autre dans le même texte, qui contribuent à lui donner une cohérence, à en faire un texte et pas simplement une suite de phrases. Les informations véhiculées par chaque élément de la phrase doivent déterminer des relations entre un énoncé et d’autres énoncés qui apparaissent dans un discours, car “la cohésion détermine l’appropriation d’une phrase bien formée à un contexte. Un texte répond aux exigences de cohésion si toutes les phrases qu’il comporte y sont acceptées comme des suites possibles du contexte antécédent” [6, 205].

Toute cohérence se construit dans l’interprétation, d’abord au niveau de la proposition, ensuite à celui de la phrase et, finalement, du texte “il n’y a texte que si l’énonciation de chaque phrase prend appui sur l’une au moins de ces phrases précédentes- de sorte que la compréhension de ce qui suit exige celle de ce qui précède” [Ducrot cité par 1, 13]. À partir des années ’60-’70, des études nouvelles se développent, parmi lesquelles l’analyse conversationnelle et la linguistique textuelle. Ces études accordent une forte attention au contexte, aux circonstances dans lesquelles un corpus choisi s’ancre, le texte n’étant pas une suite aléatoire de phrases, ses constituants devant obéir à certaines règles d’enchaînement au-delà desquelles la cohérence textuelle implique des savoirs sur le monde, des savoirs partagés par les sujets afin de rendre cohérente une séquence de phrases donnée. À ce niveau, la cohérence rejoint la pertinence. Toute approche linguistique de la cohérence doit être accompagnée d’une approche interprétative de la pertinence contextuelle.

À l’origine de la linguistique textuelle nous pouvons trouver le cadre phrastique, considéré comme “limite” de la linguistique “traditionnelle”. Le problème de l’interprétation du texte nous ramène au problème du passage entre l’interprétation de chaque énoncé et celle du texte correspondant. L’interprétation doit comporter non seulement ce qui est explicite, mais aussi ce qui est implicite: présupposition, implications logiques, etc: “pour comprendre ce que le locuteur veut lui communiquer, le destinataire doit inférer un événement parfois totalement absent du contexte: il ne figure pas dans les énoncés précédents” [4, 9]. S’il s’agit d’un texte narratif, à part les intentions informatives locales de l’auteur (dont chacune est associée à un énoncé unique), il y a une intention informative globale qui correspond à ce que l’auteur entend communiquer dans l’ensemble de la narration. Un texte n’a pas de sens en dehors de ce que les énonciateurs veulent communiquer. D’autre part, “en mettant l’accent sur un tel processus d’interprétation, la linguistique pragmatique et textuelle renonce à l’utopie de la transparence du sens et du caractère explicite des contenus” [1, 27].

Les objectifs de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle se fixe comme objectifs:

1. de décrire les règles d’enchaînement qui organisent les ensembles d’ampleur plus large que la phrase, tout en partant de l’idée qu’un discours bien formé doit s’appuyer sur de l’information ancienne ou accessible en mémoire et qu’il doit progresser du point de vue de l’information;
2. de faire le rapport entre cette organisation et le contexte d’interprétation.

Toute cohérence se construit dans l’interprétation, donc il faut combiner les niveaux phrastique et textuel: “Le tout vaut pour ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des parties entre elles” [8, 177].

Lundquist (1980) rejette la “syntaxe traditionnelle” en exprimant sa défiance à l’égard des méthodes traditionnelles de la linguistique et en substituant à cette syntaxe une autre syntaxe

“suffisamment large et vague” [5, 25], une syntaxe des éléments de relation dans un texte: “nous considérons comme syntaxiques les moyens par lesquels une langue exprime les relations entre les éléments d’un texte” [5, 25]. Par conséquent, nous serons obligés de prendre en compte la coréférence à l’intérieur du texte et les mécanismes cognitifs au niveau du rapport entre le texte et le monde.

Adam (1990) estime que la capacité à produire des textes relève de la compétence linguistique. Selon lui, il y a des parties du texte, qui, associées à des marques énonciatives de “prise en charge”, dénotent autant d’“espaces sémantiques” [1, 61-68] qui entrent en relation les unes avec les autres.

D’un point de vue interne, la linguistique textuelle doit résoudre la contradiction entre le “tout” textuel et sa réalisation dans le cadre de la communication linguistique, ce qui implique de suivre un parcours et de mener à une fin. Selon Charolles (1978), le texte est soumis à deux “méta-règles” contradictoires, la “méta-règle de répétition” et la “méta-règle de progression”. La “méta-règle de répétition” est née des concepts de cohérence et/ou de cohésion. Pour Adam (1990) la *cohésion* est un fait de cotextualité et se construit selon le principe d’organisation rationnelle et symbolique de la mémoire encyclopédique. La *cohérence* n’est pas une propriété linguistique, elle est le produit d’une activité interprétative: “le jugement de cohérence est rendu possible par la découverte d’au moins une orientation argumentative globale de la séquence qui rend possible l’établissement de liens entre des énoncés marquant éventuellement de connexité et/ou de cohésion et/ou de progression et/ou de pertinence situationnelle (contextuelle)” [1, 111-112]. Tout texte possède des éléments référentiels présupposés connus (qui assurent la cohésion de l’ensemble) et des éléments posés comme nouveaux, porteurs de la dynamique de la progression informative. “La cohérence est la propriété définitoire des discours. La cohérence se définit par le respect de l’ensemble des règles régissant l’organisation discursive des unités du discours dans une langue donnée” [7, 59]. La cohérence est un principe cognitif de résolution des anaphores discursives. Nous devons partir d’une cohérence microstructurale (relation entre les phrases) et nous devons nous orienter vers une cohérence macrostructurale (relation entre séquences): “n’importe quel assemblage de mots ne produit pas une phrase. Pour qu’une suite de morphèmes soit admise comme phrase par un locuteur-auditeur natif, il faut qu’elle respecte un certain ordre combinatoire, il faut qu’elle soit composée selon le système de la langue” [3, 7]. Ce couple *cohésion-cohérence* est complété par la notion de *connexité* [1, 109-112] qui implique la co-référence, les anaphores, l’articulation des propositions par des chaînes de connecteurs, ainsi que l’enchaînement des temps verbaux. Par conséquent, le terme *cohérence* s’applique aux parties d’un tout tandis que le terme *cohésion* s’applique plutôt au tout.

Le niveau phrastique est le premier niveau de découpage dans la continuité linéaire du message linguistique. C’est le niveau d’observation des rapports syntaxiques entre unités linguistiques, c’est le niveau de leur réalisation lexico-grammaticale.

Le niveau textuel s’élargit aux unités de deux ou plusieurs phrases. À ce niveau les marqueurs énonciatifs interviennent. Nous établirons des rapports logiques et spatio-temporels tant dans les rapports à l’intérieur d’une phrase que dans les rapports au niveau du texte. Les marqueurs énonciatifs facilitent l’accès aux acteurs d’un échange linguistique, aux conditions de cet échange et aux finalités de l’échange. Les unités de l’énoncé facilitent l’accès aux objets du monde et aux relations qui s’établissent entre ces objets. Nous devons prendre en compte toutes les considérations pragmatiques afin d’arriver à une interprétation argumentative du texte. Une approche globale de l’orientation argumentative consiste à penser au texte comme à un accomplissement d’un macro-acte de langage: cela suppose qu’il faut non seulement établir un ancrage énonciatif de la séquence considérée, mais aussi qu’il faut tenir compte des “superstructures” textuelles (le récit, la description, l’argumentation) ou des simples plans de texte. La prise en compte de l’argumentation nous renvoie au rôle des connecteurs, aux plans d’énonciation, aux modalités et aux autres types de prise en charge des propositions. Les opérateurs argumentatifs ont le rôle de donner une orientation argumentative, ils donnent des

anticipations concernant la cohérence globale du texte. Certaines séquences seront conciliables avec ces anticipations, certaines s'opposeront à ces anticipations et cela renvoie à la polyphonie. Cependant, "une proposition non co-orientée argumentativement n'est pas obligatoirement en contradiction avec le texte dans lequel elle se trouve insérée: il suffit, en effet, qu'elle soit attribuable à un énonciateur différent du locuteur ($E \neq L$) dans un espace sémantique hétérogène" [1, 50].

En effet, l'étude du texte, abordé traditionnellement en lui-même, prend en considération le contexte dans lequel il s'inscrit, comme le préconise l'analyse du discours. La linguistique textuelle, qui se démarque de la "grammaire de texte", dispose d'une série de concepts propres: la linguistique textuelle ne saurait être réduite à l'analyse des catégories grammaticales, de phrases et de mots. J.-M. Adam (1990) place cette approche sous le parrainage de Bakhtine: la linguistique textuelle ne se présente pas comme une théorie de la phrase étendue au texte, mais comme une "translinguistique" qui rend compte de la cohésion et de la cohérence des textes. La grammaire du texte n'est qu'un prolongement de la linguistique classique, s'occupant des contraintes locales qui touchent la phrase et du contexte minimal de deux phrases contiguës ou éloignées.

Grâce aux travaux sur l'énonciation, la linguistique textuelle a trouvé une nouvelle vigueur: tout texte résulte, par nature, d'un acte de parole qui actualise la langue, donc il sera analysé suivant les catégories des sciences du langage contemporaines. On ne peut pas étudier la signification d'un texte sans s'interroger, d'abord, sur la notion de signe, tout comme on ne peut pas caractériser un style sans disposer de connaissances solides sur la syntaxe et le lexique. De la même manière, on ne peut pas apprécier le sens sans être capable de décrire des phénomènes linguistiques tels que la polysémie, l'homonymie ou la connotation.

La linguistique textuelle a sa spécificité et se propose comme objectif de rendre compte, le plus précisément possible, de la fabrication d'un texte, de sa signification. Cette linguistique (dont l'objet suppose une élaboration particulière du langage écrit) risquerait de tomber dans l'imprécision si elle ne pouvait bien délimiter les phénomènes dont elle s'occupe. Analyser un texte ne signifie pas se contenter d'énumérer des procédés sans évaluer leur fonctionnement d'ensemble. L'idée d'une analyse textuelle implique que le texte puisse se décomposer en éléments constitutifs et qu'ils soient mis en relation les uns avec les autres. Tout texte implique un jeu de langage et doit tenir compte des facteurs suivants: la situation de communication, les modes d'organisation du discours, la langue (dont dépendent le vocabulaire, les règles de syntaxe, les contraintes phonologiques et grammaticales, c'est à travers elle que le sens se constitue avant d'être organisé en discours et matérialisé sous forme textuelle).

Le texte est d'abord un objet linguistique, il exploite les mécanismes de la langue en les mettant au service de sa propre logique. Il devient un espace polyphonique où s'entrecroisent, se superposent ou se confondent différents registres énonciatifs. Par conséquent, il convient de repérer, dans un texte, les éléments permettant à la fois de le faire progresser et d'éviter les ruptures qui pourraient compromettre son intelligibilité. L'insertion d'un nouveau paragraphe dans un récit ou dans une description, d'un nouvel argument dans un texte polémique, par exemple, doit apparaître comme une suite possible, acceptable, de ce qui précède.

L'organisation textuelle suppose une progression permettant de passer d'une information déjà donnée par le cotexte à une information nouvelle. Chaque configuration textuelle résulte d'une série de choix: lexicaux, syntaxiques, énonciatifs, illocutoires, etc. Le texte correspond à un modèle abstrait selon lequel les énoncés s'organisent, il n'est pas soumis aux fluctuations que les types de discours subissent. L'équation proposée par Adam (1990):

DISCOURS = TEXTE + CONTEXTE

montre l'indépendance du texte. Il ne reste qu'à trouver l'adéquation entre l'univers auquel le texte renvoie et le monde extralinguistique. Il est tout à fait utile de considérer d'abord le texte

d'un point de vue pragmatique: tout en étant un objet de langage, il donne naissance à un acte d'énonciation qui exploite la langue, afin d'agir d'une façon ou d'une autre sur le lecteur. Chaque texte est le résultat d'un ensemble d'opération qui lui donne sa singularité. Par ailleurs, il est très important de comprendre comment le texte peut être porteur d'une intention et comment il arrive à agir sur les destinataires.

Le texte est constitué de composantes pragmatiques qui lui donnent une dynamique illocutoire et énonciative en même temps qu'elles en construisent le texte. Il s'organise à travers un enchaînement de propositions ordonnées et hiérarchisées. La suite des énoncés n'a rien d'aléatoire. L'analyse d'un texte ne pourrait se limiter au repérage des relations qui s'établissent entre les phrases. Chaque phrase entretient des liens avec celle qui la précède et celle qui la suit, mais aussi avec la totalité des autres: il faut examiner non seulement le rapport entre les phrases mais aussi entre des groupes de phrases, afin de dégager sa composition. À la suite de J.-M. Adam (1990), nous sommes d'accord pour définir le TEXTE comme une superstructure comportant une ou plusieurs séquences. Les notions de dialogisme et de polyphonie élaborées par Bakhtine (1978) amènent à rechercher dans chaque énoncé les traces des énonciations antérieures. Le sens d'un texte apparaît plutôt comme une image mentale que le récepteur se fait de la réalité telle qu'il la découvre dans le texte, la tâche du récepteur est d'effectuer, à travers l'interprétation, la référence. Le destinataire (récepteur) doit construire ou reconstruire des espaces sémantiques, sur la base des marqueurs de référence, des marqueurs énonciatifs ou des arguments. Tout élément ne prend sens qu'en contexte, "tout dépend de sa place dans une suite séquentielle donnée et, de plus, elle ne fait sens qu'à l'occasion d'une énonciation particulière" [1, 42].

La linguistique textuelle pourrait se définir aujourd'hui comme un ensemble théorique riche d'un foisonnement de données empruntées aux disciplines connexes. Parler d'une linguistique du texte c'est, en effet, se trouver devant un objet pluridisciplinaire et se confronter aux limites d'une discipline constituée.

En guise de conclusion, "la linguistique textuelle a été conçue comme un prolongement et un développement de la linguistique structurale" [4, 19]. L'analyse structurale devait établir les divers niveaux d'intégration des parties dans le tout. "La linguistique textuelle met l'accent sur le processus d'interprétation: le sens est construit dans l'interprétation, interprétation effectuée par le lecteur ou le co-énonciateur" [4, 19].

Bibliographie

1. Adam, J.-M., *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Liège, 1990
2. Bakhtine, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978
3. Charolles, M., *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes* in *Enseignement du récit et cohérence du texte*, *Langue française*, no.38, Larousse, Paris, 1978, pp.7-42
4. Costea, D., *Le temps verbal, facteur de cohérence textuelle. Logique combinatoire des temps dans la formation du texte*, Editura Universității Petrol-Gaze din Ploiești, Ploiești, 2009
5. Lundquist, L., *La cohérence textuelle. Syntaxe, sémantique, pragmatique*, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, Copenhague, 1980
6. Martin, R., *Pour une logique du sens*, PUF, Paris, 1983
7. Moeschler, J., Reboul, A., *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris, 1998
8. Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, PUF, Paris, 1978.

Lingvistica textuală în centrul cercetării lingvistice

Rezumat

Lingvistica lui Ferdinand de Saussure a deschis calea spre o știință a textului care se substituie retoricii clasice. Abordările pur morfologice și sintactice dovedindu-se insuficiente (căci nu reușeau să explice toate fenomenele), teoriile lingvistice au luat în considerare interpretarea frazelor prin intermediul unor calcule semantice și pragmatice comandate de o logică ale cărei operații fac trimitere la contextul lingvistic (cotext). Lingvistica textuală se înscrie astăzi în centrul cercetării lingvistice, pentru că este vorba de o lingvistică a realului vorbirii.